

**PROCÈS-VERBAL – RÉUNION DU CONSEIL**  
**24 octobre 2018 – 12 h 00 à 16 h 30 et 25 octobre 2018 – 8 h 00 à 13 h 30**

Présents : Haley Flaro, Douglas Jones, Julie Marr, Lucien Sonier, Hector Losier, Jim Stanley, Donna McNeill, Michael MacMullin et Gaëtan Guérette.

Absente : Tina Soucy.

Membres du personnel présents : Sonia Lanteigne et Susan Layton.

Membres du personnel présents pendant une partie de la réunion : Carolyn MacDonald, Laragh Dooley, Scott Allaby, Crispina Caballero et Cathy Bent.

Également présents pendant une partie de la réunion : Conrad Ferguson (cabinet Morneau Shepell) et Claude Francoeur (Ernst & Young).

## **1 Rapport de la présidente du conseil par intérim**

La présidente du conseil par intérim souhaite la bienvenue aux membres du conseil. Elle souhaite également la bienvenue à l'avocate générale associée et secrétaire générale de Travail sécuritaire NB, Susan Layton.

La présidente par intérim a assisté à la récente conférence de Travail sécuritaire NB, qu'elle a jugée très positive. Elle remercie les autres membres du conseil qui y ont également assisté. Elle félicite le personnel du travail réalisé et des efforts déployés pour assurer la réussite de l'activité.

Elle mentionne les dates proposées pour les réunions du conseil en 2019, qui auront lieu tous les trimestres, et les réunions de comité entre les réunions ordinaires du conseil.

## **2 Moment de sécurité**

Le président et chef de la direction exprime l'importance de porter des lunettes de soleil au volant, particulièrement tôt le matin et en début de soirée lorsque le soleil a tendance à être dans la ligne de visibilité du conducteur.

## **3 Déclaration de conflits d'intérêts**

La présidente du conseil par intérim demande aux membres du conseil ayant des conflits d'intérêts découlant de l'ordre du jour de la réunion de déclarer ces conflits. Aucun conflit n'est déclaré.

## **4 Adoption de l'ordre du jour**

**Sur motion dûment présentée, appuyée et approuvée, il est unanimement résolu que :**

*L'ordre du jour du conseil d'administration des 24 et 25 octobre 2018 est adopté tel quel.*

## **5 Approbation du procès-verbal de la réunion des 26 et 27 septembre 2018**

**Sur motion dûment présentée, appuyée et approuvée, il est unanimement résolu que :**

*Le procès-verbal de la réunion du conseil d'administration des 26 et 27 septembre est approuvé tel quel.*

## **6 Résolutions en bloc**

### **a) Examen du mandat du Comité des finances et des placements**

**Sur motion dûment présentée, appuyée et approuvée, il est unanimement résolu que :**

*Le mandat revu et corrigé du Comité des finances et des placements est approuvé tel quel.*

## **7 Plan stratégique de 2019-2021**

## **8 Plan stratégique de 2019-2021 (suite)**

Le Plan stratégique de 2019-2021 qui est présenté comprend les éléments suivants :

- L'orientation stratégique de Travail sécuritaire NB
- Des stratégies visant à établir un plan de trois ans pour la réalisation de notre vision
- Les initiatives stratégiques d'appui

Les indicateurs de rendement seront mis au propre et approuvés à la prochaine réunion du conseil.

**Sur motion dûment présentée, appuyée et approuvée, il est unanimement résolu que :**

*Le plan stratégique de 2019-2021 de Travail sécuritaire NB est approuvé, tel qu'il a été modifié.*

## **9 Comité consultatif des travailleurs blessés**

Le Comité présente ses membres et donne des renseignements sur sa composition. Il décrit son mandat et le travail qu'il a entrepris au cours de la dernière année. En particulier, il a fourni des commentaires en vue du rapport du groupe de travail ministériel.

Le conseil remercie le Comité pour son rapport et continuera de chercher des moyens de collaborer avec les travailleurs blessés.

**Sur motion dûment présentée, appuyée et approuvée, il est unanimement résolu que :**

*Le rapport du Comité consultatif des travailleurs blessés soit reçu tel qu'il a été présenté.*

## **10 Rapport du président et chef de la direction**

Des mises à jour sont fournies sur les points suivants :

- Modifications législatives
- Plan d'urgence face au risque de grève à Postes Canada
- Mises à jour de la structure organisationnelle
- Initiatives en matière de ressources humaines

**Sur motion dûment présentée, appuyée et approuvée, il est unanimement résolu que :**

*Le rapport du président et chef de la direction soit reçu tel qu'il a été présenté.*

## **11 Mise à jour sur les finances du troisième trimestre**

Le principal agent financier par intérim présente les états financiers consolidés pour le troisième trimestre, soit jusqu'au 30 septembre 2018.

**Sur motion dûment présentée, appuyée et approuvée, il est unanimement résolu que :**

*Le rapport du principal agent financier par intérim soit reçu tel qu'il a été présenté.*

## **12 Budget de 2019**

Le principal agent financier par intérim présente le budget de 2019, qui comprend :

- Le budget administratif
- Le budget du plan stratégique
- Le budget des dépenses en capital
- Le budget du Centre de rééducation de Travail sécuritaire NB
- Les états financiers prévisionnels de 2019

## **13 Dépenses – Taux par kilomètre**

Recommandation du personnel de modifier le taux par kilomètre du conseil et du personnel pour le faire passer à 0,41 \$, afin de le rendre conforme au taux par kilomètre du gouvernement du Nouveau-Brunswick, et ce, conformément aux recommandations du rapport de la vérificatrice générale.

**Sur motion dûment présentée, appuyée et approuvée, il est unanimement résolu que :**

*Le personnel de Travail sécuritaire NB et les membres du conseil d'administration seront assujettis au taux par kilomètre du gouvernement du Nouveau-Brunswick de 0,41 \$ au lieu du taux de l'Agence du revenu du Canada, mais la politique sur les frais de déplacement de Travail sécuritaire NB prévoira également des exceptions à ce taux, conformément à la Directive sur les déplacements du gouvernement du Nouveau-Brunswick.*

## **14 Établissement des taux de cotisation**

Le principal agent financier par intérim fait une présentation pour expliquer les taux proposés pour 2019, qui comprend :

- Des renseignements sur les composantes de l'augmentation des taux
- Des renseignements sur les effets sur les employeurs et sur l'augmentation des taux de cotisation par catégorie

- Une estimation des effets sur le taux, si toutes les recommandations du groupe de travail sont mises en œuvre

**Sur motion dûment présentée, appuyée et approuvée, il est unanimement résolu que :**

*Le conseil approuve le budget d'exploitation annuel de Travail sécuritaire NB pour 2019 ainsi qu'un taux de cotisation moyen de 2,92 \$.*

**Taux de cotisation pour 2019 en vertu de la Loi sur l'indemnisation des pompiers**

Le principal agent financier par intérim donne un aperçu de ce qui suit :

- Les observations des intervenants
- Les coûts et niveaux de capitalisation

**Sur motion dûment présentée, appuyée et approuvée, il est unanimement résolu que :**

*Le taux de cotisation de 2019 en vertu de la Loi sur l'indemnisation des pompiers soit fixé à 515 \$, soit le même taux qu'en 2018.*

**15 Mise à jour législative**

La direction fournit au conseil une copie de la présentation qui sera faite au gouvernement sur les arguments en faveur de modifications législatives, selon les recommandations présentées dans le rapport du groupe de travail. Elle doit faire cette présentation aux députés libéraux provinciaux le mardi 30 octobre 2018.

**16 Commentaires sur la Conférence sur la santé et la sécurité / intervenants (présenter l'équipe)**

La directrice des Communications par intérim donne au conseil un aperçu des faits saillants de la conférence, y compris les noms des conférenciers et la façon dont des applications ont été utilisées pour faire participer les participants et interagir avec eux.

Elle présente au conseil l'équipe qui a organisé la conférence. On remercie l'équipe des efforts qu'elle a déployés afin d'organiser une activité d'une telle envergure.

**17 Séance à huis clos**

**18 Ajournement**

MOTION D'AJOURNEMENT